

# Le Coudray - Macouard

Février 2017

## LE MOT DU MAIRE



*Cette année 2017 nous conduit vers des changements d'importance.*

*Sur le plan national, nous aurons prochainement à élire un nouveau Président de la République et quelques temps après, un nouveau député succédant à Michel Piron qui n'a pas souhaité se représenter. Nous avons tous un rôle à jouer dans le devenir de notre pays, aussi, soyons nombreux à nous déplacer au bureau de vote pour accomplir notre devoir de citoyen.*

*Nous avons débuté cette année par la recomposition d'une nouvelle communauté d'agglomération qui a sollicité durant plusieurs mois la présence des membres communautaires pour de nombreuses réunions. Malgré, parfois quelques difficultés, le travail mené a abouti et, ce 1<sup>er</sup> janvier 2017, est née la communauté Saumur Val de Loire à laquelle nous souhaitons bonne réussite.*

*En ce qui concerne notre village, nous souhaitons vivement voir repartir le Comité des fêtes, indispensable moteur de l'animation. Nous savons que les idées ne manquent pas et qu'il est possible de construire quelque chose ensemble. N'ayons pas peur de nous engager. Nous avons besoin de constituer un groupe de gens dynamiques et motivés, toutes générations confondues, pour animer notre village.*

*Souhaitons que cette année 2017 soit pour chacun génératrice d'espoir et de réussite et qu'elle s'avère constructive pour notre commune du Coudray Macouard..*

F. Auvinet

## BILAN 2016

### Electricité public

Le réseau électrique rue de la Petite Motte a été enterré. Les anciens éclairages sont retirés. De nouveaux réverbères seront installés.

### Cavités

Des caves éboulées sous la rue de la petite motte ont été comblées et d'autres confortées sous la rue "Les Ruelles" pour un coût total de 30 645€

### L'île de Bron

Les peupliers de l'île de Bron à la hauteur de l'ancienne écluse du Thouet, ont été coupés, évacués sur le terrain communal et transformés en copeaux.

Ces arbres morts tombaient dans le Thouet obstruant partiellement son cours et présentaient un danger pour la faune et flore environnante.

### Local foot

Une porte dite anti-panique a été installée dans le local foot sachant que ce local est occupé certains mercredis par les jeunes du centre Rolland Charrier.

### Ecole

Le Rapprochement Pédagogique Intercommunal avec Saint Just sur Dive étant caduque, l'étude pour la mise aux normes de notre école a été relancée .

### Zone artisanale

Des travaux de nettoyage et d'aménagement des fossés ont été effectués dans la zone artisanale à la hauteur de la casse-auto.

### Marché

Depuis début septembre tous les vendredis soir à partir de 17h00 notre village accueille quatre commerçants : Un boucher charcutier, Monsieur Tellier, un marchand de fromage de chèvres de l'abbaye d'Asnière, un fruitier primeur Mr Bouquet et l'Atelier des Gourmandises de Madame Corvaisier.

## PROJET 2017

### Accessibilité

La mise aux normes des accessibilités des lieux publics dans notre village avance. C'est ainsi que pour permettre l'accès aux bus des personnes handicapées, des quais surélevés seront aménagés place de la Douve et devant la salle des fêtes.

Des places de stationnement pour personnes handicapées seront très prochainement aménagées dans les lieux suivants :

- Deux places dans l'enceinte de la mairie (à côté du Point Info et devant la salle des associations qui sert aussi de bureau de vote)
- Une place devant l'église
- Une place sur la place de la Poste
- Une place devant la cantine de l'école
- Un cheminement spécial est prévu pour accéder aux toilettes publiques de la salle des fêtes. (Quand celles ci seront de nouveau ouvertes !)

### Stationnement

Des places de stationnement seront supprimées place de la Douve en raison de l'aménagement des quais de bus.

La commune aménagera l'ancien terrain de basket, derrière la salle des fêtes, en aire de parking. Une vingtaine de places seront ainsi créées.

## Sécurité routière

Si la majorité des automobilistes respectent les limitations de vitesse dans notre village, quelques uns n'ont pas bien réalisé qu'ils traversent un bourg et circulent donc beaucoup trop vite !

**Deux radars pédagogiques** seront installés prochainement rue du Puits Venier.

En fonction des données recueillies, des actions ciblées de la gendarmerie seront envisagées.

Concernant la route de Courchamps des plateaux ralentisseurs sont à l'étude.

## L'école

Les études concernant la réhabilitation de notre école vont continuer sous la tutelle d'un architecte. Pour ce faire un appel d'offre serait bientôt lancé.

## Voirie

Le chemin des Meuniers, après un nouveau bornage confirmant son tracé actuel, sera reconditionné et recouvert avec un enrobé. Le goudron de la Petite rue de la Motte et de la rue du Pas d'Aubigné sera refait.

Un miroir est posé à la sortie de la Petite rue de la Motte permettant une meilleure visibilité pour les automobilistes sortant de cette rue.

## Salle des fêtes

La vaisselle qui est fortement dépareillée sera renouvelée.



## Une 3<sup>ème</sup> fleur pour notre village



Le Label régional villes et villages fleuris 2016

En 2016, un tiers des communes visitées obtiennent une fleur supplémentaire (contre un quart en 2015), dont la moitié une première fleur. Une moisson généreuse qui selon la région « traduit une nouvelle prise de conscience des communes sur l'importance de leur aménagement paysagé et leur engagement dans la professionnalisation des personnels des espaces verts ». Ainsi, 361 communes ont été labélisées en Pays de la Loire dont 20 à « 4 fleurs ».

Pour le Maine et Loire, elles sont au nombre de 86, dont 6 à « 4 fleurs ». En Saumurois, elles sont au nombre de 13, mais aucune à « 4 fleurs » :

-3 fleurs → 4 communes : Doué la Fontaine, **Le Coudray -Macouard**, Montreuil- Bellay, Montsoreau

-2 fleurs → 6 communes : Chacé, Gennes, Les Rosiers sur Loire, Longué-Jumelles, Saumur et Turquant

-1 fleur → 3 communes : Fontevraud, Le Puy notre Dame, Tuffalun(Louerre).

***La journée des jardins a lieu chaque premier dimanche du mois de Juin, celle du Coudray aura lieu le Dimanche 4 Juin 2017 au jardin botanique, au programme visite du village commentée et ateliers autour des plantes tinctoriales avec l'aide de l'Association des Villages et Promenades Botaniques.***

## INFOS DIVERSES

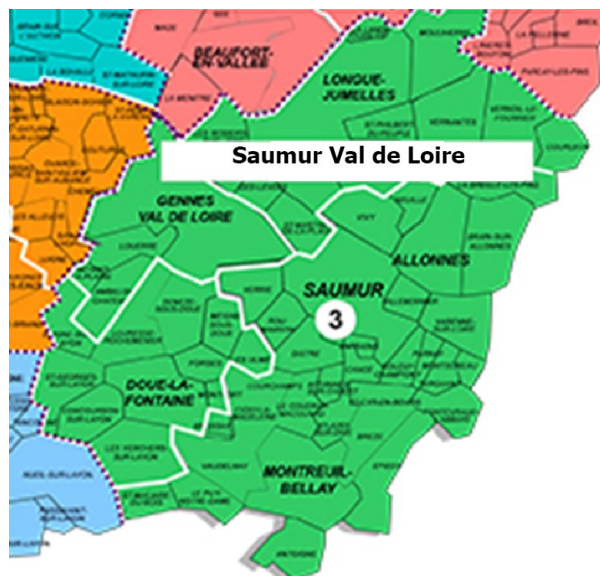
### DATES DES ELECTIONS 2017

- Elections Présidentielles les 23 avril et 07 mai 2017
- Elections Législatives les 11 et 18 juin 2017

# Des nouvelles de l'agгло...

## LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

### Saumur Val de Loire



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, une nouvelle Communauté d'agglomération a été créée dans notre Saumurois. Née de la fusion des communautés de communes du Gennois, de Longué, de la Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement et de l'adhésion de la commune nouvelle Doué-en-Anjou et des communes de Denezé-sous-Doué, Louresse-Rochemenier et les Ulmes, elle regroupe **49 communes**.

Le Conseil communautaire est constitué de 93 membres. Un nouveau bureau a été élu. Le Président, Jean-Michel Marchand est entouré de 14 Vice-Présidents et de 7 délégués choisis dans chacun des secteurs du territoire.

La Communauté d'Agglomération exerce en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes:

#### ● **COMPETENCES OBLIGATOIRES**

**En matière d'économie:** *création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire – politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire – promotion du tourisme.*

**En matière d'aménagement de l'espace communautaire:** *schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur – plan local d'urbanisme – création et réalisation de zones d'aménagement.*

**En matière d'équilibre social de l'habitat:** *politique du logement – actions et aides financières - actions en faveur du logement des personnes défavorisées – amélioration du parc immobilier bâti.*

**En matière de politique de la ville :** *définition des orientations du contrat de ville – animation et coordination des dispositifs de développement urbain et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.*

**En matière d'accueil des gens du voyage:** *aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.*

**En matière de collecte et traitement des déchets** des ménages et déchets assimilés.

**En matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018).

#### ● **COMPETENCES OPTIONNELLES**

**Création ou aménagement et entretien de voirie** d'intérêt communautaire - création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

**Eau** (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018).

**Assainissement** (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018).

**En matière de protection et de mise en valeur** de l'environnement et du cadre de vie.

**Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements** culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

**Action sociale** d'intérêt communautaire.

#### ● **COMPETENCES FACULTATIVES**

**En matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électronique.**

**Politiques sportives.**



## Ça « caille » chez vous ?

Passez à l'action et découvrez « Isole TOIT mais pas tout seul ». Grâce à ce dispositif, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine vous accompagne dans l'isolation de vos toitures.

**Environ 30% de la chaleur de nos habitations s'échappe par un toit non isolé. Sans parler qu'en été, la température monte plus vite... Profitez de cette soirée gratuite pour rencontrer des artisans, découvrir des matériaux biosourcés\*... La soirée sera ponctuée par le spectacle « Maisons blues » de la Cie Spectabilis.**

Vous conseiller et vous aider dans les travaux

Vous êtes propriétaires d'un logement et vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation ? Vous pouvez désormais faire appel au Parc ! Un conseiller du Parc se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un état des lieux, vous renseigner sur les aides possibles et vous accompagner du début à la fin du chantier.

« Face à des démarchages intempestifs, il est important de rappeler que cet accompagnement est indépendant et gratuit » précise Sébastien Bodin, chargé de mission écoconstruction et énergie au Parc. Avec le dispositif « Isole toit mais pas tout seul », le Parc vous incite à grouper les achats d'isolants bio-sourcés avec d'autres habitants. Un bon moyen de gagner de l'argent ! « Nous souhaitons encourager l'utilisation de ce type de matériaux pour les habitations et notamment celles en tuffeau. Il s'agit de produits naturels tels que la ouate de cellulose ou la laine de bois dont les propriétés isolantes sont excellentes et permettent de bien gérer l'humidité » explique Sébastien Bodin

Assurez vous-même une partie des travaux

Si votre budget est serré et si vous le souhaitez, le Parc prend en charge une formation dispensée par des professionnels qui vous permettra de réaliser vous-mêmes une partie de vos travaux d'isolation. Pour cela, il est préférable d'être un minimum bricoleur.

### Pourquoi c'est intéressant ?

**Vous participez au développement de l'artisanat et d'une filière de matériaux biosourcés.  
Vous gagnez en confort grâce à une isolation performante et de qualité.  
Vous gagnez en expérience, en autonomie et le portefeuille dit merci !**

Pour mener à bien ce projet ambitieux, le Parc s'entoure de nombreux partenaires, espaces info énergie, réseaux de professionnels du bâtiment, organismes de formation, collectivités locales.

Renseignez-vous au 02 41 53 66 00 ou par mail : [s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr)

Ce dispositif a été créé par le PNR de Millevaches en Limousin et le Beaujolais vert.

\* Ces produits sont obtenus à partir de diverses sources : oléoprotéagineux (colza...), plantes amidonnées (maïs, blé...) et sucrières (betterave...), plantes à fibres (lin, chanvre), micro-algues et macro-algues, ressources sylvicoles, plantes herbacées, écoproduits ou sous-produits industriels organiques...



# Activités jeunesse

Tu habites Le Coudray, Courchamps, St Just, Cizay, etc. ...

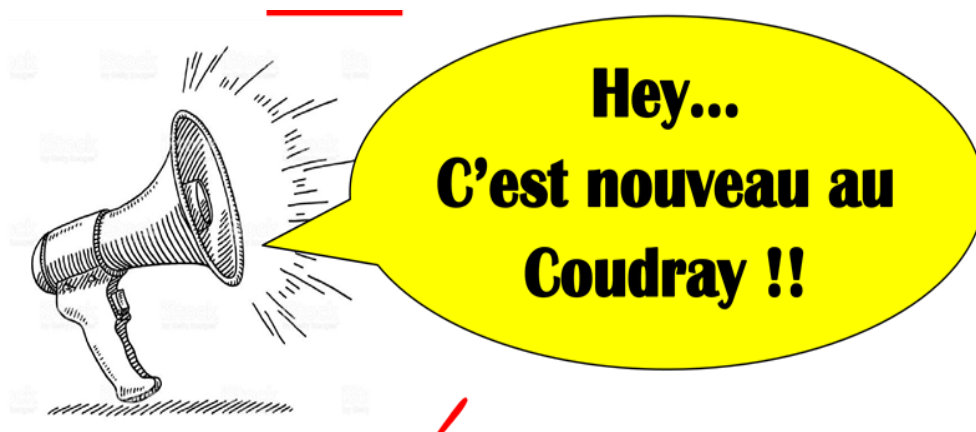
## Espace Jeunes du Coudray

A partir  
de 11 ans

**Toute l'année mercredi, samedi et vacances scolaires - 1sem/2**

Accueil libre des jeunes de 14h à 18h : salle du stade ! (route de Bron)

... Des animations sont aussi proposées...



### Adhésions :

Pour participer, votre enfant doit être adhérent au Centre Social et Culturel. Le montant de l'adhésion est de 11,20€ (CSC) pour l'année civile et pour la famille entière.

A partir de 16 ans possibilité de prendre une adhésion individuelle de 5,6€ pour l'année civile et uniquement pour le jeune.

### Cotisation :

2€ de cotisation par jeune sont nécessaires pour accéder aux espaces jeunes.

**N'hésite pas, ...viens faire un tour au local jeunes !**



CENTRE SOCIAL et CULTUREL INTERCOMMUNAL  
Roland Charrier  
139 rue d'Anjou - B.P. n° 1 - 49260 MONTREUIL-BELLAY  
Tél. 02.41.52.38.99 - Fax. 02.41.53.75.17  
rolandcharrier.cso@gmail.com  
www.cso-rolandcharrier.centres-sociaux.fr



Pour plus d'informations :  
Gwendoline : 06.31.58.51.47 /  
Benoît : 06.32.31.89.20  
Grégory : 06.80.51.07.61

# A votre Service

**CENTRE SOCIAL et CULTUREL INTERCOMMUNAL Roland Charrier**

139, rue d'Anjou -BP 1- 49260 MONTREUIL-BELLAY

Tél. : 02 41 52 38 99 – Fax : 02 41 53 75 17

[rolandcharrier.csc@gmail.com](mailto:rolandcharrier.csc@gmail.com)

- [csc-rolandcharrier.centres-sociaux.fr](http://csc-rolandcharrier.centres-sociaux.fr)



**Maison  
de services  
au public**





Ouvert du lundi au jeudi  
de 9H à 12H et de 14H à 17H30  
Le vendredi  
de 9h à 12H et de 14H à 16H





Pour vos démarches : **2 Ordinateurs, 1 scanner et un photocopieur** sont à votre disposition pour un **usage libre** .

Des actions collectives sont mises en place pour vous aider  
(formation, ateliers,...)





## 1<sup>er</sup> ETAGE

ORGANISME	Permanences	CONTACTS-TELEPHONE
	Pour vos prestations tous les lundis matin de 9H30 à 12H sans rendez-vous (sauf pendant les vacances scolaires)	caf.fr
	Pour vos demandes sociales sur rendez-vous le mardi après-midi de 14H à 17H et le jeudi matin de 9H à 12H	Stéphanie BOUSSEAU Relais Caf Baugeois Saumurois Tél. : 02 41 83 52 64 Tél. : 02 41 83 52 52
	Jeudi après-midi sur rendezvous de 13H30 à 16H30	36 46 ameli.fr
	Les lundis et vendredis de 9H à 12H et de 14H à 17H Les mardis, mercredis, jeudis de 9H à 12H. Prise de rendez-vous à la demande	02 41 52 31 05 <a href="mailto:rives-thouet@asso.fede49.admr.org">rives-thouet@asso.fede49.admr.org</a>
	<b>Sur rendez-vous</b> Aide et soutien pour les couples, la famille, les relations avec les enfants	Valérie Lacombe (conseillère conjugale et familiale) 06 33 83 51 74

	Accompagnement des personnes accidentées et handicapées 1 <sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9H à 10H sans rendezvous	02 41 59 43 55
	Promotion des activités sportives 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14H à 17H30 (avec ou sans rendez-vous) Soutien et accompagnement des associations	Christelle JUILLARD 06 28 33 63 33
	Sur rendez-vous Tous les mercredis en semaine impaire de 14H30 à 16H30	02 41 51 05 53
		3960 carsat-pl.fr

## 2<sup>ème</sup> ETAGE

	(Accueil, Information, Orientation) De 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30 du lundi au vendredi Fermé le mercredi après-midi et le jeudi matin	02 41 40 21 10
	(Accompagnement Social Global) Sur Rendez-vous	
	Permanence puéricultrice Le mardi de 9H à 12H sans rendez-vous	
	Consultations des nourrissons Le 2 <sup>ème</sup> jeudi de 14H à 17H30 sur rendez-vous	
	Permanence sage-femme Le 3 <sup>ème</sup> mardi de 9H30 à 11H sur rendez-vous	
Permanence Educative Le 1 <sup>er</sup> jeudi de 15H30 à 17H30 sur rendez-vous (Mme BAZILLE)		



**Samedi 20 mai 2017**

Au Coudray-Macouard de 14h à 18h

**Constituez l'équipe de votre commune**

(4 à 6 jeunes, mixité souhaitée)

**et venez défier les autres villages**

Pour les  
10/15 ans

**Gratuit**

**GRAND RALLYE « JEUNES »  
CHASSE AU TRÉSOR**

**Une récompense pour tous**

**(Rendez-vous à la salle des fêtes à 13h45)**

**Inscription auprès de votre mairie avant le 29 avril 2017**

Nous aurons besoin d'adultes pour aider à encadrer et sécuriser l'événement.

Contactez la mairie pour laisser vos coordonnées.

**Marche santé pour les aînés**

(1 séance gratuite pour essai)

**« Moins loin, moins vite, moins longtemps mais en sécurité**

Distance maxi : 4 kms et vitesse de marche à 2,5 Km/h

Terrain plat et sans obstacle.

Dénivelé : faible

**Renseignements et inscriptions**

- Centre Social et Culturel Intercommunal Roland Charrier.(cf page 4).
- Et/ou Christelle Juillard (profession sport et Loisirs)  
06 28 33 63 33

## COMITE DES FETES

Une première assemblée générale n'a pas permis de remettre une équipe en place . Le bureau doit être reconstitué dans son intégralité.

Il est fait appel aux bénévoles pour constituer une nouvelle équipe afin de redynamiser notre village (14 juillet, fête au village, randonnées, repas, etc....)

Que vous soyez jeunes avec de nouveaux projets, plus anciens avec de l'expérience, ou nouvellement arrivés dans notre village, vous êtes tous les bienvenus !

**Une assemblée générale se tiendra le : 10 mars 2017 à 20h30**

**à la salle des Associations, près de la mairie.**

**Nous comptons sur vous !!!**

**C'est le dernier rappel, ne laissons pas s'éteindre cette association si importante pour la vie de notre commune.**

## DEGRADATIONS DANS LE VILLAGE

***Depuis plusieurs semaines, notre commune subit toute une série de dégradations volontaires de ses biens publics.***

- La **lanterne du réverbère** devant la salle des fêtes a été déssoudée à sa base à force de coups de pieds donnés sur le corps du lampadaire .
- Une **glace de l'abri bus** sur la départementale n°347 a été éclatée .
- Une vitre, pourtant épaisse puisque équipée d'un **double vitrage**, du local foot a été cassée en deux par des jets de pierres. Des jeunes sont montés sur le toit créant des dégats sur les ardoises . Les jours de pluie, des fuites d'eau sont à déplorer dans le local.
- Les **toilettes à l'extérieur** de la salle des fêtes ont été saccagées: Les papiers toilette brûlés et les dévidoirs arrachés et écrasés ; des fils électriques démontés, les chasses d'eau fendues. La porte de ces WC est donc fermée à clefs, ce qui n'est pas la vocation d'une toilette publique !
- Des marques de **coups de pieds** sont visibles sur la vitre de cette porte.
- Il ne reste que les cinq bases en acier fixées dans le béton, du **grillage** et des **cinq picquets** mis par les agents techniques de la commune pour empêcher l'accès sur la terrasse du local des toilettes intérieures de la salle des fêtes.
- Le **panneau** indiquant le défibrillateur est arraché et le support en tuffeau partiellement éclaté
- Des **dégats** ont été constatés dans le **jardin botanique**: Plantes déracinées, étiquettes retirées et jetées.
- Le **local des chasseurs** a subi à plusieurs reprises des dégradations tant intérieures qu'extérieures.
- Les **panneaux publicitaires** autour du **terrain de foot** sont totalement détruits.
- La **porte du hangar de l'atelier communal** a été forcée et celle du local poubelles démontée.

**Le coût actuel de ce vandalisme s'élève à 2270,00€ sachant que toutes les réparations ne sont pas encore chiffrées; des devis sont à venir.**

S'ajoutent à cela les heures de nos équipes techniques qui réparent une partie des dégats.

C'est une charge importante pour une petite commune comme la notre.

En cette période de restriction budgétaire, nous ne pouvons pas tolérer que l'argent des contribuables soit ainsi gaspillé par des actes d'incivisme, méprisant le bien communal.

**Madame le Maire a porté plainte auprès de la gendarmerie.**

## NOUVELLES PROCEDURES CARTE D'IDENTITE

A compter du 27 février 2017 le traitement des demandes des cartes d'identité intégrera la réorganisation des missions de l'Etat dans le cadre du « Plan Préfecture Nouvelle Génération »

Les communes non équipées de Dispositif de recueil (le Coudray Macouard), se verront donc déchargées de la tâche d'accueil des demandeurs de carte d'identité, comme ce fut le cas en 2009 lors de la mise en place des passeports biométriques.

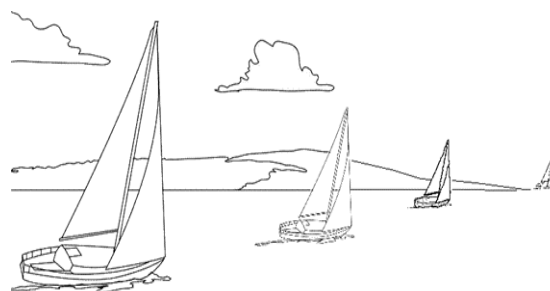
Les administrés du Coudray Macouard souhaitant refaire leur papier d'identité devront à compter du 27 février se diriger sur les communes dotées de DR (dispositif de recueil) sur Saumur, Doué la fontaine, Angers pour les plus proches.

La publication au JO viendra préciser la date de cette mise en place, qui pourrait être le 1.03.2017.

***Ce service fonctionnera exclusivement sur RDV, à solliciter par téléphone au 02.41.83.30.76.***

### Décès :

- ◆ Lefebvre veuve Goblet Marie-Thérèse le 01 Décembre 2016
- ◆ Marceau Jacques le 19 Novembre 2016
- ◆ Perrochon épouse Baranger Jacqueline le 01 Novembre 2016
- ◆ Bouchard Louis le 31 Octobre 2016
- ◆ Bertrand veuve Bouchard Marie-Thérèse le 22 Août 2016
- ◆ Aubin épouse Baumier Jeanne le 09 Août 2016



### Naissances :

- GODET Quitterie née le 04 Décembre 2016
- ALBERT Léane née le 24 Octobre 2016
- DIONE Séréna née le 05 Octobre 2016
- WOUENZELL Léna née le 03 Octobre 2016
- LEROY Clara née le 03 Septembre 2016
- VIEMONT Aube née le 18 Septembre 2016
- DELAIRE LAURENT Lou née le 15 Août 2016
- MALIGNON Bastien né le 11 Août 2016

Pour plus d'informations consultez le site internet

[www.lecoudraymacouard.fr](http://www.lecoudraymacouard.fr)

QR code



# TROUVE TON JOB D'ÉTÉ SUR LA CÔTE...

Pour les  
16-21 ans

Participation au FORUM « jobs d'été »  
des sables d'Olonne le 1<sup>er</sup> mars

## DEUX APRES-MIDIS de PRÉPARATION

(offres d'emploi possibles, conseil pour l'entretien d'embauche, aide au CV, job dating...)



Mardis 14 et 21 février 2017

A partir de 14h, au Centre Social

Renseignements auprès de Grégory ETHIOUX 02.41.52.38.99  
et/ou Alain PELLETIER 02.41.03.19.24

